



LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

La voix des familles

1.1 Quelle place accorderiez-vous aux unions d'associations familiales chargées de représenter officiellement l'ensemble des familles, dans les différentes instances de décision ?

Depuis 1945, les Unions d'associations familiales sont des partenaires importants auprès des pouvoirs publics. En tant qu'élu local, je mesure leur rôle au quotidien : ce sont des acteurs essentiels de la vie publique, et il est capital de les associer aux politiques publiques, notamment au niveau national.

Je déplore toutefois qu'au niveau national, Nicolas Sarkozy stigmatise les corps intermédiaires : François Hollande a annoncé qu'il souhaite rompre avec cette politique afin de leur redonner toute leur place dans la concertation.

L'organisation territoriale

1.2 Entendez-vous faire évoluer la loi du 16 mars 2010 :

► Maintiendrez-vous l'échelon départemental ? Si oui, avec quels domaines d'attribution ?

Les élus socialistes et républicains des Bouches-du-Rhône ont joué un rôle moteur dans la lutte contre la réforme territoriale imposée par le Gouvernement UMP.

François Hollande s'engage dans son programme (proposition n°54) à abroger le conseiller territorial et à mettre en œuvre une nouvelle étape de la décentralisation.

Concernant l'échelon départemental, il est évident qu'il doit poursuivre ses missions sociales. Prise en charge du grand âge, insertion, handicap, protection de l'enfance, vie associative, aménagement du territoire etc. : durant mes années d'exercice au sein du Conseil Général des Bouches-du-Rhône j'ai pu mesurer l'importance de cette collectivité locale, garante de la solidarité et du développement durable du territoire.



Il est essentiel aujourd'hui de maintenir les domaines d'action des départements.

► **Comptez-vous rétablir la clause de compétence générale pour l'ensemble des échelons, ou, tout du moins, permettre l'intervention de plusieurs niveaux de collectivités territoriales pour financer en commun des réalisations dans le champ de la politique familiale et sociale ?**

La clause de compétence générale a été longuement critiquée par la Droite depuis des années. Pourtant, elle est un principe fondateur de la libre administration des collectivités territoriales garantie par l'article 72 de la Constitution.

Cette règle apparaît aujourd'hui importante pour la démocratie locale, car contrairement à ce que l'on dit, les actions des collectivités locales n'ont pas tendance à s'empiler mais à se compléter : c'est grâce à elle que les collectivités locales peuvent mener des politiques cohérentes et articulées autour d'un projet commun. C'est aussi grâce à elle que les départements peuvent agir pour le développement durable, l'économie ou encore la culture.

1.3 Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) ?

En adoptant le « Paquet SIEG (services d'intérêt économique général) », le 21 décembre 2011, la Commission européenne permet aux Etats Membres de faire appel aux services sociaux d'intérêt général sans les soumettre obligatoirement aux lois du marché.

C'est une véritable reconnaissance envers nos partenaires ainsi qu'une avancée notable vers la sécurisation des grands secteurs de la solidarité en France. Cette avancée européenne pourrait se traduire, je ne l'exclus pas, par une loi en France.

Les instances nationales

1.4 Êtes-vous d'accord pour que les travaux du HCF soient présentés une fois par an, lors d'une réunion de l'ensemble des membres à Matignon, sous la présidence du Premier ministre ?

En tant que socialiste, j'encourage évidemment la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels.

Le Gouvernement de François Hollande accordera aux travaux du HCF, j'en suis sûr, une grande attention afin d'éclairer ses choix dans le cadre de sa politique familiale.



1.5 Vous engagez-vous à la nomination d'un ministre en charge de la famille ?

François Hollande a indiqué à l'UNAF qu'il créerait un Ministère en charge de la Famille. C'est un choix cohérent avec son programme où il s'engage à renforcer la politique familiale.

Les grands principes de la politique familiale

2.1 Partagez-vous cette analyse de l'UNAF sur les clés de réussite d'une politique familiale ?

Je partage votre désir de construire une politique familiale ambitieuse et tournée vers l'avenir. Il faut soutenir les Français désireux de fonder une famille ; les aider au quotidien, et protéger les foyers les plus modestes.

2.2 Défendrez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ?

Il faut en effet que la politique familiale en France respecte ces trois principes, auxquels je rajouterai l'équité.

Toutes les familles quelque soit leur niveau de revenus, doivent pouvoir vivre dans la dignité. Garantir à toutes les familles de vivre décemment, c'est favoriser l'égalité des chances.

Des allocations familiales universelles et non imposées

2.3 Garantissez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

L'Universalité des allocations familiales est un principe hérité de 1945 qu'il faut préserver : c'est une allocation qui lie toutes les familles sur notre territoire. Je suis pour le maintien de cette allocation sans condition de ressources.

2.4 Les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantissez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

Une allocation familiale est une protection sociale. Elle est donc par définition destinée aux ménages pour faire face financièrement aux risques sociaux. Introduire une prestation sociale dans la fiscalité, serait en ce sens, contradictoire.



2.5 Êtes-vous favorable au maintien des allocations familiales au dernier enfant d'une fratrie ?

Cette question doit faire l'objet d'une réflexion dans un cadre plus global. Le maintien des allocations familiales ou bien l'extension du forfait d'allocations familiales aux familles dont l'aîné n'est plus à charge, peut-être étudié dans ce cadre pour soutenir les familles lorsque leurs enfants abordent l'âge adulte.

La réduction des déficits publics et le financement de la protection sociale

2.6 Quelles mesures allez-vous prendre pour réduire le déficit public ?

François Hollande s'est engagé à réduire les dépenses de l'Etat d'une part, mais également de créer de nouvelles ressources, 29 milliards d'euros réparties équitablement entre les ménages et entreprises.

François Hollande souhaite imposer le capital des entreprises, créer une nouvelle tranche d'imposition pour les personnes aux revenus supérieurs à 1 million d'euros par an, mais également revenir sur les nombreux cadeaux fiscaux de Nicolas Sarkozy durant son quinquennat qui s'élèvent, je le rappelle à 75 milliards d'euros.

2.7 Plus précisément, en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale, modifierez-vous les sources et les niveaux de financement ?

François Hollande a précisé qu'il souhaitait un financement de la protection sociale qui lui permette de s'inscrire dans une trajectoire d'équilibre. Pour cela, il projette de s'appuyer sur trois principes :

- 1- La mise à contribution de l'ensemble des revenus de la même manière, notamment les revenus du patrimoine et ceux du placement.
- 2- La recherche de nouvelles recettes. L'élargissement de l'assiette de la CSG y contribuera.
- 3- La mise en œuvre de réformes structurelles dans le domaine de l'assurance maladie.

2.8 En ce qui concerne plus spécifiquement la « branche famille », vous engagez-vous :

- ▶ à mettre fin au transfert des dépenses au détriment de la « branche famille » ?
- ▶ à garantir le maintien du niveau de financement ?



François Hollande a affirmé qu'il maintiendrait toutes les ressources affectées à la politique familiale, et ce malgré le contexte difficile des finances publiques.

Une fiscalité juste et équitable pour les familles

2.09 Prévoyez-vous une réforme fiscale ?

François Hollande propose une réforme équitable en ce qui concerne les familles : celle du quotient familial. Ce système est actuellement injuste car 10% des familles les plus riches perçoivent 46% du budget que l'Etat consacre au quotient familial. Ce système, dont l'avantage fiscal augmente avec le revenu du foyer (bien qu'il existe des plafonnements) est totalement injuste.

François Hollande ne souhaite pas supprimer le quotient familial mais le rendre plus juste. Le principe est simple : limiter pour les 5% les foyers fiscaux les plus aisés la réduction d'impôt. Il sera plafonné à 2000€ la déduction possible pour chaque demi-part.

2.10 Si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux, les éventuels « impôts verts » ?

L'argent économisé avec la réforme du quotient familial permettra d'augmenter de 25% l'allocation de rentrée scolaire pour les familles les plus modestes. Ainsi, un couple avec trois enfants pourra gagner chaque année 230 euros de plus ; les familles de classe moyenne, y compris de classe moyenne supérieure, continueront à bénéficier du quotient familial au même niveau qu'aujourd'hui. Ce nécessaire rééquilibrage ne concernera pas 95% des foyers fiscaux bénéficiant du système du quotient familial.

2.11 En particulier, en ce qui concerne l'IR :

► Prévoyez-vous une retenue à la source ?

C'est une solution à étudier. Je rappelle que la priorité sera de fusionner l'IR et la CSG au sein d'un développement progressif sur le revenu afin de simplifier le dispositif et rendre ce dernier plus équitable.

► Maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?

Le quotient familial fera l'objet d'une réforme ; cependant il est certain que le quotient conjugal et le quotient familial seront maintenus.



► Envisagez-vous de modifier le montant du plafond de la somme des déductions fiscales ?

Dans une situation difficile pour les finances publiques, il est nécessaire de demander des efforts. Le plafond sera sûrement abaissé afin que les ménages les plus aisés puissent mieux contribuer à l'effort national. Le plafond de la somme des déductions fiscales issues des niches fiscales sera abaissé de 10 000 euros par an, sachant qu'un plafond spécifique sera conservé pour l'Outre-mer.

► Envisagez-vous d'ajouter une (des) tranche(s) supplémentaire(s) ?

C'est une mesure phare du projet de François Hollande. Pour rétablir une justice fiscale, et permettre à la France de se redresser, François Hollande portera la tranche supérieure à 45% de l'IR pour les personnes qui gagnent plus de 150 000€ par an. Une nouvelle tranche sera par ailleurs créée pour les contribuables dont les revenus dépassent 1 million d'euros par an.

2.12 Envisagez-vous d'instaurer une TVA sociale ? Si oui, selon quelles modalités ?

Le PS a vivement combattu cette mesure anti-sociale de Nicolas Sarkozy. La TVA sociale pèse sur le pouvoir d'achat des familles notamment les plus faibles. Cette baisse du pouvoir d'achat aura pour conséquence de faire chuter la consommation, portant un nouveau coup à la croissance Française.

Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales

2.13 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

François Hollande a été clair : les personnes âgées doivent être considérées. C'est pour cela que nous attachons une importance à leur offrir, si elles le souhaitent, la possibilité de rester à leur domicile, sans remettre en cause la qualité des soins prodigués dans les établissements.

Nous devons réviser l'organisation territoriale des soins autour de la personne en perte d'autonomie. Ce ne sont pas aux assurances privées de le faire, mais aux pouvoirs publics, afin que chacun puisse y accéder.

2.14 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?



Dans un premier temps, nous avons comme projet de rendre tous les lieux publics accessibles aux handicapés d'ici 2015. Cela passera par la création d'une agence de l'accessibilité pour impulser une dynamique et aider les collectivités territoriales.

Dans le projet que porte François Hollande pour l'Education, une partie des 60 000 postes créés sera affectée à l'accompagnement d'élèves handicapés.

Enfin, en matière d'emploi, nous renforcerons les sanctions à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas le taux de 6% de travailleurs handicapés.

2.15 Quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Quels dispositifs de soutien effectif vous engagez-vous à mettre en place ?

Les aidants familiaux sont capitaux pour le maintien des personnes à domicile. Leur reconnaissance passera par l'information, l'accompagnement et la formation. Nous devons également réfléchir à les aider à concilier vie professionnel et rôle d'aidant, notamment au niveau des congés.

2.16 Quels seront les financements de ces politiques ?

Pour l'instant, ils ne sont pas déterminés de manière claire. Mais il est certain que nous devons faire primer la solidarité.

Le droit de la famille

3.1 Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ?

Notamment :

► Êtes-vous favorable au mariage de personnes de même sexe ?

C'est un engagement fort que nous avons pris. L'ouverture du mariage à tous les couples s'impose. Les couples homosexuels partagent les mêmes valeurs d'engagement, d'amour, de fidélité que tout le monde : il n'y a aucune raison de continuer à les discriminer.

► Comptez-vous réformer le PACS ? Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?

Le PACS restera distinct du mariage. Il n'y aura aucune réforme.

► Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Êtes-vous favorable à son accès aux couples de même sexe ?



L'adoption sera également réformée. Il est injuste de considérer que les couples homosexuels ne sont pas en capacité d'élever un enfant. Dans ce sens, nous ouvrirons l'adoption à tous les couples.

► **Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?**

J'y bien entendu favorable : le rôle du beau-parent ou du tiers est important dans la protection de l'enfant. En 2012, ce ne sont pas moins de 1,2 millions d'enfants qui vivent avec un beau-parent.

3.2 Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ? Plus particulièrement, reviendrez-vous sur les conditions d'accès aux différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (couple de sexe différent, vivant et en âge de procréer, dont l'infertilité est due à des raisons médicalement constatées) ? Autoriserez-vous la gestation pour autrui ?

François Hollande s'engage à ouvrir l'accès à tous les couples des techniques d'assistance médicale à la procréation.

Cependant, la gestation pour autrui ne sera pas autorisée afin d'éviter toute marchandisation du corps humain.

Améliorer le pouvoir d'achat des familles

4.1 Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre l'augmentation de ces dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants ?

Durant ces dernières années, le pouvoir d'achat des familles a été fortement dégradé. Les foyers les plus modestes ont particulièrement souffert de l'envolée des prix des biens quotidiens.

Les mesures pour augmenter le pouvoir d'achat sont multiples :

- L'Augmentation du SMIC
- Une nouvelle tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz afin de garantir l'accès de tous à ces biens essentiels et d'inciter à une consommation responsable. Elle permettra de faire sortir de la précarité énergétique 8 millions de Français.



- Un plan qui permettra à 1 million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité.
- L'encouragement de l'épargne populaire avec une rémunération du livret A supérieure à l'inflation et tenant compte de l'évolution de la croissance.
- Le blocage des prix à la pompe durant 3 mois avant l'introduction d'une TIPP (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) flottante qui permette d'amoinrir le coût de la hausse des prix du carburant.
- L'allocation de rentrée sera augmentée de 25% afin de ne pas oublier les classes populaires et les classes moyennes. Le coût de cette mesure sera financé grâce à une réforme du quotient familial.
- L'encadrement des loyers.

4.2 Quelles sont vos propositions pour que les familles retrouvent du pouvoir d'achat ?

La réforme du quotient familial permettra concrètement de financer l'encadrement des loyers et l'augmentation de 25% de l'allocation de la rentrée scolaire.

4.3 Comment lutterez-vous contre l'érosion des prestations familiales ?

Les prestations familiales sont destinées à augmenter le pouvoir d'achat des familles qui en bénéficient. Lutter contre la détérioration du pouvoir d'achat, c'est lutter contre l'érosion des prestations familiales.

Prévenir le surendettement

4.4 Pour lutter contre le surendettement, mettez-vous en place, au moyen de la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

Avant d'étudier la mise en place d'un registre national des crédits, François Hollande a indiqué que la priorité est d'encadrer le crédit à la consommation et plafonner les frais bancaires.

Un accès à un logement décent et de qualité pour toutes les familles

4.5 Comment augmenterez-vous la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?



Nous programmons la construction de 2,5 millions logements durant le quinquennat. Chaque année, ce seront ainsi 150 000 nouveaux logements sociaux qui émergeront en France.

Par ailleurs, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) sera renforcée avec l'augmentation du seuil minimum de logements sociaux de 20 à 25% et le quintuplement des pénalités financières pour les communes qui ne seraient pas en conformité avec la loi.

Nous allons lancer un vaste plan d'isolation thermique sur 1 million de logements. Les foyers qui en bénéficieront pourront économiser l'énergie et augmenter ainsi leur pouvoir d'achat.

Enfin, je rappelle que François Hollande s'engage à encadrer le prix des loyers pour qu'ils deviennent plus abordables pour tous.

4.6 Comment assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

En ce qui concerne le logement social, la priorité est de construire des HLM pour satisfaire une demande qui est actuellement trop forte par rapport à l'offre.

Par ailleurs il conviendra d'établir une concertation avec les collectivités locales, les organismes HLM et les familles afin de favoriser les parcours résidentiels des familles selon l'évolution de la taille de la famille et les ressources.

4.7 Sur quels montants annuels d'engagements financiers de l'État (allocations logement et aides à la pierre) vous engagez-vous ?

François Hollande s'est engagé à doubler les aides à la pierre pour l'année 2013. Les aides fiscales seront par ailleurs arrêtées sans contrepartie sociale, et toute nouvelle aide sera soumise en contrepartie de sorte que chaque euro d'argent public ait une efficacité concrète pour le logement abordable.

Maîtriser les charges énergétiques

4.8 Quelle politique de tarification des énergies envisagez-vous ?



La tarification de l'énergie va évoluer en faveur d'une tarification progressive de l'électricité et du gaz afin d'assurer au plus grand nombre l'accès à ces biens essentiels au quotidien.

4.9 Quelle sera votre politique d'amélioration de la performance énergétique des logements ?

Le plan d'isolation thermique concerne 1 million de logements : il sera appliqué sur 600 000 rénovations et 400 000 logements neufs. Ainsi nous pourrons augmenter le pouvoir d'achat des foyers bénéficiaires grâce aux économies d'énergie, mener une politique environnementale et enfin créer des dizaines de milliers d'emplois.

Améliorer l'accès aux soins

4.10 Quelles actions mènerez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?

23% des Français renoncent ou ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières. La santé est devenue chère pour tous et pour lutter contre ce problème majeur nous supprimerons le droit d'entrée de l'aide médicale qui est actuellement de 30 euros, nous encadrerons les dépassements d'honoraires, nous garantirons une plus grande accessibilité à la CMU, nous généraliserons le tiers payant et enfin nous surveilleront l'évolution des prix des médicaments.

4.11 Pensez-vous que ces dispositions sont à la hauteur des enjeux ?

Ces dispositions viennent hélas pour lutter contre les conséquences d'une politique médicale tournée depuis des années vers la rentabilité. Aujourd'hui la santé doit retrouver sa dimension publique et redevenir accessible à tous.

4.12 Êtes-vous favorable à ce que les familles qui représentent les usagers à la CNAM participent à l'évaluation de cet engagement de la convention médicale ?

Les usagers ont toute leur place dans ces grandes questions d'accès aux soins afin de redonner un nouveau souffle à la démocratie sanitaire.

4.13 Si la situation de l'offre de soins en ambulatoire ne s'améliore pas, malgré le dispositif conventionnel, légiférerez-vous sur des mesures plus coercitives ? Lesquelles ?

Les mesures coercitives sont toujours contournées. Nous nous concentrerons sur des mesures vraiment incitatives en direction des jeunes diplômés de médecine afin qu'ils s'installent dans les déserts médicaux.



L'accompagnement des parents d'enfants en bas âge

4.14 Que ferez-vous pour renforcer les actions visant à soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour au domicile ?

François Hollande a réaffirmé l'importance du suivi des familles au sein de la maternité, mais également à l'extérieur, notamment par des centres de Protection maternelle et infantile qui seront renforcés.

Investir pour la petite enfance

5.1 Combien de nouvelles places d'accueil, répondant aux besoins sur le territoire, vous engagez-vous à créer sous votre mandat ? 5.2 Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public actuel en matière d'investissement et de fonctionnement ?

Marseille illustre bien la situation de l'accueil de la petite enfance avec des crèches qui sont largement en deçà des besoins. Nous avons bien pris la mesure dans notre ville de l'importance d'augmenter le nombre de places dans les crèches afin que les parents n'aient plus à sacrifier leur vie professionnelle pour leur vie familiale.

5.3 Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

François Hollande propose de créer une concertation avec les collectivités locales pour créer un véritable service public de la petite enfance.

5.4 Maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment ? Avec quels financements ?

Le congé parental de trois ans sera maintenue pour les familles qui le souhaitent. Conscients que le congé parental peut s'avérer un véritable handicap pour les femmes qui éprouvent des difficultés à retourner sur le marché du travail, nous voulons le rendre plus juste en demandant au père de prendre 6 mois sur les 3 ans de congés parental.

Soutenir les parents

5.5 Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?



Le rôle de parent n'est pas évident : c'est pour cela que l'on a besoin de soutien. Nous encouragerons les dispositifs d'écoute et de dialogue notamment avec l'Ecole.

5.6 Vous engagez-vous à maintenir, voire à renforcer, les financements consacrés aux dispositifs de soutien à la parentalité ?

François Hollande a assuré que le budget de la politique familiale ne serait pas baissé.

5.7 Vous engagez-vous à garantir la pérennité de ces dispositifs par l'adoption d'une loi ?

Ces dispositifs ne sont pas remis en cause.

5.8 Comment entendez-vous organiser la coordination locale de ces dispositifs ?

L'échelon département a la compétence de conduire les politiques de protection de la famille. Leur rôle sera de facto renforcé avec la prochaine étape de décentralisation.

Autonomie financière des jeunes

5.09 Quelle politique globale de soutien financier des jeunes et de leur famille envisagez-vous ? Sur quels financements ?

Pour la jeunesse, dans un premier temps, nous augmenterons l'allocation de rentrée de 25%.

5.10 Envisagez-vous d'élargir les critères d'attribution des bourses et d'en augmenter le montant ?

Notre système boursier est important : il doit permettre aux étudiants les plus modestes d'avoir les mêmes chances de réussir ses études qu'un jeune autonome financièrement. Avec la baisse du pouvoir d'achat, de nombreux jeunes sont contraints de travailler et doivent bien trop souvent abandonner les bords de l'Université.

Aux côtés de François Hollande, nous porterons la création d'une allocation d'études supérieures et de formation, progressive sur 5 ans et dédiée aux familles modestes. Cette allocation, couplée à une remise à plat des aides existantes, concourra à la création d'un parcours d'autonomie.

5.11 Quelles actions mènerez-vous pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail ?

Le chômage touche 1 jeune sur 4 en France. Pour favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail nous proposons deux grandes mesures :



Le contrat de génération : Le contrat de génération est destiné à inciter les entreprises à recruter des jeunes tout en œuvrant pour le maintien de l'emploi des seniors. Ce dispositif consiste en la conclusion d'un contrat entre un employeur et deux de ses salariés : un jeune de moins de 30 ans et un senior de plus de 55 ans. Grâce à ce contrat l'entreprise s'engage à former le jeune salarié en recourant à l'expérience du salarié senior.

En contrepartie, l'employeur sera exonéré de toute cotisation sociale pendant 5 ans. Les 22 milliards d'exonération de cotisations sociales octroyés par la Droite sans aucune contrepartie aux entreprises seront désormais conditionnés à la signature de ce contrat.

La création de 150 000 emplois avenir : ces contrats seront créés pour les jeunes des quartiers défavorisés et pour les jeunes d'Outre-mer, qui subissent le chômage de plein fouet.

Dans ma circonscription, j'ai comme projet de revitaliser la Vallée de l'Huveaune et d'en faire un acteur économique important. La création d'un pôle technologique encouragera l'emploi de jeunes diplômés.

Renforcer le lien entre famille et école

5.12 Dans votre projet pour l'École, que comptez-vous faire pour mieux garantir un rapprochement entre familles et école ?

Durant des années, les liens entre l'École et les parents ont été détériorés à cause de nombreuses polémiques les accusant tour à tour de ne pas remplir leur rôle et laisser grandir la délinquance. François Hollande a fait un pas symbolique en annonçant son désir d'abroger la loi supprimant les allocations familiales en cas d'absentéisme.

Il y a une co-production de l'éducation entre les parents et l'école. Dans ce sens, nous favoriserons l'implication des représentants de parents dans la mise en place des plans éducatifs.

Un accès à une éducation pour tous

5.13 Comment assurerez-vous un accès plus équitable à toutes les formations du secondaire ou aux formations supérieures, quelle que soit la filière ?

Il y a de profondes inégalités dans l'accès aux études supérieures. Ces inégalités prennent racine dès la maternelle et l'école primaire : c'est pour cela que nous y concentrerons nos efforts. Nous remettrons à plat les rythmes scolaires : la réforme Darcos, qui a supprimé la demi-journée, a eu des conséquences désastreuses.



Les enfants vont à l'école 144 jours et ont 221 jours de repos ; mais afin de respecter les programmes, ces journées sont très lourdes en heures, et cela sans distinction de niveaux. Pour les élèves qui sont en difficulté, on ajoute paradoxalement des heures et des devoirs. Ce rythme n'est pas efficace. Il est nécessaire de revenir à la journée de 4,5 jours et de revoir l'organisation du temps scolaire dans la journée même.

Ensuite, il faut donner plus de moyens à l'Ecole : c'est le sens de la création de 60 000 postes dans l'Education Nationale. Ces professeurs auront de nouveau d'une formation professionnelle.

Enfin, nous rapprocheront les lycées d'enseignement général, technologique, agricole et professionnel afin de revaloriser l'enseignement professionnel.

Nom du candidat : Christophe Masse

Formation politique : PS

Le cas échéant :

Département : Bouches-du-Rhône

Circonscription n° : 1^{ère} circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact UNAF : familles2012@unaf.fr

